



Ville de LORRAINE

VILLE DE LORRAINE

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES DD 2015-04

RÉFECTION DU SKATEPARK

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant la mention du projet ci-haut mentionné et adressées à la Ville de Lorraine à l'attention des Services juridiques et du greffe, 33 boulevard De Gaulle, Ville de Lorraine, seront reçues jusqu'à 11h00, le mardi 3 mars 2015, pour la réfection du skatepark. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 11h05 ou dès que possible après 11h05 à l'Hôtel de Ville, 33 boulevard De Gaulle, Ville de Lorraine.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin. Ainsi, les formulaires de soumission et autres documents nécessaires à la préparation de la soumission sont disponibles sur le site internet du *Systeme électronique d'appels d'offres (SÉAO)* à www.seao.ca ou par téléphone au 1 866 669-7326, moyennant les tarifs en vigueur du SÉAO.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de soumission équivalant à dix pourcent (10%) du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé, mandat ou traite bancaire émis par une institution financière et payable à l'ordre de la Ville de Lorraine ou d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pourcent (10%) du montant total de la soumission, émis par une compagnie d'assurance ayant sa place d'affaires au Québec et valide pour quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Au surplus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention ou un engagement d'une banque à charte du Canada ou d'une compagnie d'assurance pour la fourniture d'un cautionnement d'exécution d'une valeur de cinquante pourcent (50%) du montant global de la soumission en faveur de la Ville de Lorraine, et ce, valide pour toute la durée du contrat.

La Ville de Lorraine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir d'obligation ou de frais d'aucune sorte envers le(s) soumissionnaire(s).

Donnée à Lorraine, le 13 février 2015.

Me Sylvie Trahan, avocate OMA
Directrice des Services juridiques et greffière